

[INTERNET] Re: enquête publique projet éolien Laurière<LES ...

267 - adne 87 - 19042019 - 21H45

Sujet: [INTERNET] Re: enquête publique projet éolien Laurière<LES AILES DU PUY DU RIO>

De : Adne 87nord <adne87nord@gmail.com>

Date : Fri, 19 Apr 2019 21:45:20 +0200

Pour : "pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr" <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Suite à un problème technique, le paragraphe en pièce jointe a été oublié. Il aurait dû se trouver à la fin du chapitre : Information de la population

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous remercions de bien vouloir en tenir compte

Ajout dossier enquête Laurière-converti.pdf

Content-Type: application/pdf

Content-Encoding: base64

Ateliers participatifs  
(étude impact sur environnement et santé publique – page 371 annexe 3)

Atelier du 13/06/2017

Présents :

2 représentants de la Société Quadran

3 représentants du bureau d'études ENCIS

Et 7 membres de l'association LER.

Atelier du 31/08/2017

3 représentants de la Société Quadran

3 représentants du bureau d'études ENCIS

Et 7 personnes (membres de l'association LER + élus municipaux).

**Question : Quels ont été les moyens utilisés pour informer la population de la tenue de ces ateliers ?**

**Question : Vu la faible participation citoyenne hors membres de l'association LER, Quadran juge-t-il les moyens d'information utilisés suffisants ?**

**Question : Seulement 7 membres sur les 61 que compte l'association ont participé aux ateliers, comment Quadran explique-t-il ce manque d'engagement de la part de ses partenaires ?**

**Question : Quadran se satisfait-il des résultats de ces ateliers ayant rassemblé aussi peu de participants compte tenu de l'envergure du projet ?**

Quant aux réunions d'information, elles ont été dominées par le professionnalisme des commerciaux rodés à l'exercice, qui ont été formés pour vendre n'importe quoi. On pourrait aussi parler des tracts qui, à grand renfort de couleurs et de schémas, sont sans consistance et ne sont que le reflet d'une propagande pro-éolienne.

La population peut s'exprimer sur internet ou par courrier et rencontrer les commissaires enquêteurs. Les citoyens peuvent aussi se déplacer à la mairie aux heures d'ouverture pour consulter le dossier et donner leur avis sur le registre. Mais que dire des personnes qui se sont déplacées et se sont trouvées devant la porte close, parce que la mairie était exceptionnellement fermée ? Nous avons dénombré quatre jours et demi de fermeture exceptionnelle sur un mois d'enquête, c'est pour le moins regrettable (*voir photos information affichée en mairie*).

